

Je m'appelle Ivan Apaolaza Sancho, diplômé en sociologie, de nationalité Basque. Je suis détenu au Centre de détention de Rivières-des-Prairies depuis le 20 juin 2007 en vertu d'un ordre d'arrestation de l'état espagnol (avec l'aide du Ministère de l'immigration du Canada). Un état espagnol qui durant tout mon processus de déportation n'a présenté aucune preuve contre moi, seulement les accusations—accusations que je nie. Un état qui cherche mon expulsion en se fondant sur le dire que des accusations sont des preuves, sur une idée de justice basée non sur le droit d'être innocent jusqu'à ce qu'on démontre le contraire sinon qu'on est coupable jusqu'à ce qu'on prouve son innocence.

En décembre 2007, mes avocats ont déposé une requête demandant le rejet des procédures de déportation à cause de l'absence totale de preuve. Bien que le commissaire en charge de mon cas ait accepté initialement de statuer sur la requête, après avoir reçu nos arguments et celles du Ministre, il a refusé de le faire.

Si je suis déporté, je serais remis entre les mains de la Police espagnole ou de la Garde Civile, des corps avec un triste parcours de torture, tortures qui sont dénoncées chaque année (l'année 2007 inclut) par Amnistie internationale, tortures que le Rapporteur Spécial de l'ONU a dénoncées. Comme exemple, la semaine passé un jeune basque, Igor Porto, s'est retrouvé à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de San Sebastian avec plusieurs côtes cassées et un poumon perforé après avoir passé par les mains de la Garde Civile.

Le système judiciaire espagnol permet la détention *incommunicado* pour cinq jours aux mains de la police sans droit à l'avocat ni à un médecin de confiance ni de contact avec la famille. Cette loi anti-terroriste viole clairement les principes de base du droit international en matière de droits de la personne et est dénoncée par la majorité des partis et des mouvements sociaux du pays Basque.

Les Etats-Unis a sa tristement célèbre *PATRIOT Act*, Duplessis avait sa Loi du Cadenas, Trudeau la Loi des Mesures de Guerre, et en Espagne il y a la loi anti-terroriste et la loi des partis politiques. Ces lois ont permis la fermeture de journaux, d'interdire des partis politiques et d'emprisonner des personnes pour le simple fait d'être des indépendantistes Basques, des lois qui te rendent membre de l'ETA sans que tu saches toi-même que t'es membre, des lois qui permettent à un juge de défendre la fermeture d'EGIN, le deuxième journal au pays Basque, en disant « que pour fermer EGIN il ne manque pas de preuve, il suffit de le lire », des lois qui transforment des indépendantistes Basques directement en terroristes, où on ne juge pas des personnes pour des actes délictuels sinon que pour des idées.

Face à cette situation, le conseil municipal de ma ville natale a passé des résolutions demande au Canada de m'octroyer l'asile politique et de me libérer et mes voisins au pays Basque ont déjà ramassé plus que 2,000 signatures sur une pétition avec les mêmes demandes.

Je profite aussi de cette opportunité pour dénoncer le régime de vie qui m'a été imposé à Rivières-des-Prairies pendant six mois. J'étais au secteur le plus restrictif au centre de

détention, sans droit à aucune activité. Je n'ai eu qu'une heure à la cour par jour, aucun gymnase, aucun études, rien. Un régime où appeler ma famille au pays Basques n'était pas un droit sinon un privilège, un régime qui ne m'a pas permis d'embrasser mes parents qui sont venu me voir depuis l'Europe et où ça prend toujours deux mois avant de recevoir mon courrier.

J'ai vécu au Canada et au Québec pour presque sept ans sans avoir de problèmes, travaillant comme menuisier. C'est vrai que j'ai assumé un nom d'emprunt afin de vivre et travailler ici, mais j'ai dû le faire parce que je craignais précisément ce qui m'arrive actuellement. Bien au courant de ce qui s'est passé à Gorka Salazar Perea et Eduardo Plagaro Perez de Arrilucea, qui ont été extradés en Espagne en 2005 et qui sont toujours en prison pour des crimes qu'ils n'ont pas commis, je ne voulais pas devenir un autre prisonnier politique Basque au Canada. C'est ce que je suis aujourd'hui.

Tout ce que je demande, c'est de pouvoir rester ici, pour vivre tranquille sans craindre les représailles du gouvernement espagnol parce que je suis Basque et indépendantiste.